



SERVICE DES LOISIRS

30 juin et 1^{er} juillet 2019

Visite de l'usine SETRA A ULM-NEUSTADT



25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Programme

Dimanche 30 juin

Genève – Zürich – Ulm-Neustadt

Dans la matinée, départ de Genève pour Berne – Saint-Gall – **pause-café croissant libre** en cours de route.

Arrivée à Ulm-Neustadt. Visitez la double cité sur le Danube dans le confort d'un bus et découvrez les sites intéressants qui se trouvent en dehors du cœur de la ville.

Vous verrez, entre autres, le Glacis-Stadtpark de Neu-Ulm, le nouveau centre d'Ulm, l'Hôtel de Ville historique. Montez sur le Oberer Kuhberg. Sur la rive du Danube côté Neu-Ulm, admirez la vue de carte postale sur Ulm.

Repas de midi libre

Après la visite, installation à l'hôtel.

Souper et soirée libre.

Lundi 1^{er} juillet

Ulm-Neustadt – Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel

Vers 9h30, départ avec votre autocar pour la **visite de l'usine Setra**.

Durée 2 heures, environ 4 kilomètres à pied, déconseillée aux personnes à mobilité réduite. Chaussures fermées conseillées.

Repas de midi au restaurant de l'usine

Après le repas, retour à Genève en passant par Berne.

Arrivée à la Gare Cornavin en fin d'après-midi.



DELAÏ D'INSCRIPTION : 31 MAÏ 2019

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4* tout confort
- le logement à l'hôtel Maritim à Ulm en demi-pension hors boissons
- le tour de ville à Ulm-Neustadt
- la visite de l'usine Setra
- le repas de midi au restaurant de l'usine
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	270.-
Non membre	370.-
Supplément single	30.-

Non compris :

Assurance annulation et assistance obligatoire

Les visites non mentionnées dans le programme, les frais personnels

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) **Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) **Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.